

Abakar : un espoir de retour pour le jeune Guinéen

Sophie DOUGNAC



Abakar, au centre (tee-shirt bordeaux), réside pour l'instant près de Dakar : il rêve toujours de retrouver le pays de Montbéliard. Photo ER /DR

Arrêté le 1^{er} février à Bethoncourt, expulsé deux mois plus tard vers son pays d'origine, le jeune homme de 20 ans est aujourd'hui au Sénégal. Dans le pays de Montbéliard qui l'a accueilli ces six dernières années, son comité de soutien veut, grâce à des papiers en règle et en sollicitant la préfecture, le faire revenir.

Cela fait presque quatre mois. Quatre mois que le jeune Abakar Gassama, 19 ans à l'époque, qui vivait et étudiait dans le pays de Montbéliard depuis ses quinze printemps, a été arrêté. Ou, selon les propos employés à dessein par ses soutiens, tout récemment constitués en association loi 1901 - « Comité Abakar » -, a été « raflé ». Car ce 1^{er} février, c'est alors qu'il venait présenter ses papiers pour un classique contrôle à la gendarmerie de Bethoncourt, que le [jeune migrant Guinéen, arrivé mineur sur le territoire français mais dont les papiers n'étaient pas reconnus par l'État](#), a été interpellé puis directement envoyé en centre de rétention à Metz.

• Des peurs et un abri

[Où il est resté deux mois, avant d'être mis dans l'avion, le 1^{er} avril vers la Guinée Conakry.](#) « Au début, il n'avait rien : pas un vêtement de rechange, pas une brosse à dents », soupire Nadia Barznica, la trésorière de la nouvelle association. « Dans son malheur cependant, le gamin - car pour moi, il s'agit bien d'un gamin - a eu de la chance : il ne connaissait personne sur place mais nous avons fait jouer notre réseau de militants ». Dans son pays d'origine, le comité a ainsi réussi à lui trouver des contacts et un abri. Et, surtout à lui obtenir un passeport biométrique, de la communauté des États d'Afrique occidentale (CDAO) et au nom de la République de Guinée. « Comme quoi, ses papiers et son âge ont été reconnus là-bas comme assez valides pour ce document officiel ! », ironise Bruno Lemerle, un autre de ses soutiens.

Avec le passeport, Abakar, non seulement dans une situation précaire mais craignant pour sa sécurité en Guinée, a pu rejoindre le Sénégal. Il y est actuellement hébergé – toujours grâce au réseau de militants et à l'argent de son comité de soutien – dans un petit village à 1 h 30 de voiture de Dakar.

• Cuisinier, le métier qu'il faut

« Ce lundi, j'y suis allé chercher du travail mais ça n'a rien donné pour l'instant », nous raconte-t-il ce mercredi, joint par téléphone.

Comme lui, l'association aimerait bien que ses recherches aboutissent mais veulent surtout une solution à long terme, c'est-à-dire un retour en France, dans le pays de Montbéliard. Forte de ses nouveaux papiers en règle, arguant du métier dont il est diplômé – cuisinier – et où la demande est forte, se basant sur au moins [une promesse d'embauche](#) , [l'association, qui bénéficie du soutien de nombreux élus](#), a demandé à rencontrer - en personne cette fois - le préfet. Et ce afin que ce dernier lève l'interdiction de retour sur le territoire français (IRTF). « Il y a eu des engagements de pris », conclut Bruno Lemerle. « Il est temps de les tenir et de mettre de l'humain dans cette situation : on parle d'une vraie personne ici pas d'un nom sur un bout de papier. »

L'association lance un appel aux futurs adhérents et une souscription. « Comité Abakar », 6 rue Billot-Morey 25310 Hérimoncourt. Tél. : 07 85 28 05 17

« *Je garde le moral, même si parfois c'est chaud dans ma tête.* »

Abakar